



HAL
open science

DÉMOCRATIE ET ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES AU GABON

Dieko Snd Steeve N'Zegho

► **To cite this version:**

Dieko Snd Steeve N'Zegho. DÉMOCRATIE ET ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES AU GABON. 2014. halshs-00942757

HAL Id: halshs-00942757

<https://shs.hal.science/halshs-00942757>

Preprint submitted on 6 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEMOCRATIE ET ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES AU GABON

Steeve NZEGHO DIEKO¹

Résumé :

Pour comprendre la fonction de structuration de la vie politique qu'assument les partis politiques au Gabon, il faut se livrer à une expérience de pensée : que se passerait-il s'ils n'y existaient pas ? La vie politique serait une mêlée générale où chacun des acteurs ne lutterait que pour lui-même et ne représenterait que lui-même. Les partis politiques, au contraire, donnent aux citoyens des points de repères, et cela de deux façons : par leur existence ; ils clarifient les choix électoraux ; par leurs programmes, ils permettent un certain contrôle préventif des gouvernants.

Qu'est-ce qu'un parti politique ? A quoi sert-il au Gabon ?

Pour répondre à ces questions, nous avons commis une enquête d'opinions en élaborant un questionnaire sur le système des partis politiques au Gabon.

Mots-clés : partis politiques, pouvoir, Etat, citoyens, multipartisme, démocratie, Gabon, Gouvernance, nation, peuple, Bongo, Léon M'ba.

Abstract:

To understand the function of structuring political life assumed by the Gabonese political parties must engage in a thought experiment: what would happen if they did not exist? Politics would be a free-for each of the players or do that would fight for himself and represents only himself. Political parties, however, provide citizens with benchmarks, and this in two ways: by their existence, they clarify the electoral choices, for their programs, they allow some preventive control of governments.

What is a political party? What are the political parties in Gabon? To answer these questions, we made a survey of public opinion survey by preparing a questionnaire on the political system.

Keywords: Political parties, power, State, citizen, multiparty, democracy, Gabon, Governance, nation, people, Bongo, Leon M'ba.

Ph.D. en Sciences politiques, Chercheur à l'IRSH/CENAREST, Libreville, Email : nzeghodieko@gmail.com

SIGLES ET ABBREVIATIONS DES PARTIS POLITIQUES LEGALEMENT RECONNUS AU GABON²

A.D.E.R .E.	Alliance Démocratique et Républicaine
A.P.S.G.	Association pour le Socialisme au Gabon
A.N.G.	Alliance pour le Nouveau Gabon
A.R.E.N.A	Alliance pour la Renaissance Nationale
B.D.C.	Bloc Démocratique Chrétiens
B.D.R.	Bloc des Républicains Démocrates
C.O.	Cercle OMEGA
C.L.R.	Centre des Libéraux Réformateurs
C.D.J.	Congrès pour la Démocratie et la Justice
C.S.R.	Conseil du Salut de la République
C.C.D.G.	Cause Commune pour le Développement du Gabon
E.P.I.	Energie du Peuple Indépendant
F.U.N.D.U.	Front pour l'Unité Nationale et le Développement
F.P.U.	Forces Patriotiques Unies
P.D.G.	Parti Démocratique Gabonais
P.A.R.I.	Parti Radical des Républicains Indépendants
P.G.P.	Parti Gabonais du Progrès
U.P.G.	Union du Peuple Gabonais
U.P.N.	Union pour le Progrès National
P.S.D.	Parti Social Démocrate
P.S.G.	Parti Social Gabonais
P.S.M.P.	Parti pour les Sept Merveilles du Peuple
P.D.S.	Parti démocrate socialiste
P.D.N.	Parti pour le Développement National
P.S.U.	Parti Socialiste Unifié
P.T.G.	Parti Travailleiste Gabonais
P.G.C.I.	Parti Gabonais du Centre Indépendant
P.N.E.	Parti National Ecologique Gabon Vert

²Source Ministère de l'intérieur de la Sécurité Publique de l'Immigration et de la Décentralisation du Gabon, consulté le 25 Mai 2012. Cf. Le Quotidien National « L'UNION » N° 9442 du 12 Juin 2007.

P.N.G.	Parti National Gabonais
F.A.R	Forum Africain pour la Reconstruction
F.D.C.	Front Démocratique et Culturel
G.A.	Gabon Avenir
R.G.	Rassemblement des Gaulois
R.P.G.	Rassemblement pour le Gabon
R.G.U.P.	Rassemblement des Gabonais pour l'Unité et la Paix
R.N.B.	Rassemblement National des Bûcherons
R.D.D.	Rassemblement des Démocrates
R.D.R.	Rassemblement des Démocrates Républicains
R.D.P.	Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès
R.R.I.	Rassemblement des Républicains Indépendants
M.A.D.	Mouvement Africain pour le Développement
M.E.S.P.	Mouvement d'Emancipation Socialiste du Peuple
M.D.J.S.	Mouvement Démocratique pour la Justice Sociale
M.O.R.E.N.A.	Mouvement de Redressement National
U.D.I.S.	Union pour la Démocratie et l'Intégration Sociale
U.D.L.	Union pour le Développement et la Liberté
U.D.S.	Union Démocratique et Social
U.D.P.S.	Union pour la Démocratie et le Progrès Social
U.G.D.	Union Gabonaise Démocratique
U.R.D.P.	Union Républicaine pour la Démocratie et le Progrès
U.P.N.R.	Union pour la Nouvelle République
U.S.G.	Union Socialiste Gabonaise

INTRODUCTION

Au Gabon, avec la restauration du multipartite³ en 1990, on a assisté à un nombre impressionnant des partis politiques⁴ passant du coup à un système monopartite à un système multipartite⁵. Après vingt deux ans de multipartisme, dans la vie politique au Gabon, les observateurs et spécialistes sont quasi unanimes que les partis politiques⁶ comme l'expression des suffrages n'ont pas aidé à instaurer une véritable bonne gouvernance, une transparence dans les élections, une alternance, même si il existe quelques exceptions en Afrique. Au Gabon, tout au contraire, le risque de dérapage et de violences est grand : guerres civiles⁷, « prise de pouvoir » par coup de force, crises institutionnelles.

Des partis politiques ont rapidement proliféré sur des bases plus ou moins ethniques⁸ ou provinciales avec des idéologies souvent plus affirmées que pratiquées.

En 1990⁹ lors de la conférence nationale, on comptait environ 173 partis politiques et associations, aujourd'hui la tendance s'est dangereusement inversée à cause de l'hégémonie du Parti démocratique gabonais¹⁰, des alliances conjoncturelles à la veille des élections présidentielles¹¹ et surtout, l'incohérence des partis de l'opposition dans leur conquête du pouvoir, absence d'une idéologie ou une véritable offre politique.

On assiste à la bipolarisation du paysage politique entre la majorité qui revendique environ une vingtaine de Partis politiques et, l'opposition, une quinzaine. Dans ce registre, il existe une autre catégorie de partis dits : « partis satellites ou gazelles ». La réduction des partis politiques est due essentiellement aux alliances conjoncturelles et aux manques de moyens financiers pour entretenir un parti politique.

L'opposition gabonaise s'est considérablement affaiblie depuis 1990, les dernières élections législatives de 2011 enregistrent 114 députés pour le P.D.G sur 120 sièges que compte l'Assemblée Nationale, contre 6 pour le reste des partis (y compris ceux de l'opposition et de la majorité présidentielle).

Face à l'hyper-puissance du P.D.G¹² sur la scène politique gabonaise, d'autres partis politiques, surtout de l'opposition¹³, tels que le parti gabonais du peuple, le

³ La constitution gabonaise de 1991 qui instaure la démocratie.

⁴ La science des partis, c'est la stasiologie, la cratologie ou la statologie. Lire Duverger 1956 : 551.

⁵ Cf. Minso J.M. « Fondements historiques du retour au pluralisme au Gabon » (1960-1990). In : CERGEP, Le Processus démocratique en Afrique subsaharienne (1960-1994) : Bilans et perspectives, colloque CERGEP à Libreville (Octobre 1994), p.16.

⁶ Au Gabon, il existe des dispositions relatives aux partis politiques dans l'article 2 de la loi No 4/91 du 3 avril 1991 qui définit le parti politique comme : « une association à but non lucratif dans laquelle des citoyens se regroupent autour d'un projet de société et d'un programme politique ». Cf. Grosser Alfred. « Le parti unique en Afrique ». *Preuves*, Juillet 1962, pp.22-25.

⁷ En 1993, le Gabon avait frôlé la guerre civile suite à la contestation des partis politiques de l'opposition et du climat qui avait prévalu lors de l'élection présidentielle.

⁸ Rassemblement des Gaulois de Max Anicet Koumba parti reconnu le 17/02/1998. Membre de la Majorité Républicaine pour l'Emergence (MRE).

⁹ Nze Nguema F. P. *L'Etat au Gabon de 1929 à 1990. Le partage institutionnel du pouvoir*. Paris, L'harmattan, 1998.

¹⁰ Le parti au pouvoir depuis 1967.

¹¹ Nous l'observons lors des élections présidentielles de 1993, 1998, 2005 et 2009.

¹² Parti Démocratique gabonais. Cf. Wallerstein Imanuel. « L'idéologie politique du P.D.G. », *Présence Africaine*, 1^{er} trimestre, 1962, pp. 44-56.

¹³ OGBALU F.C. « Opposition (L') en Afrique tropicale ». *Bulletin de la commission internationale des juristes*, Octobre 1962, pp. 8-15.

Rassemblement National des bûcherons, le parti social démocrate, l'Union du peuple gabonais, l'ex Union nationale¹⁴, L'UPRN, ne représentent pas un véritable contre pouvoir.

Finalement à quoi servent les partis politiques au Gabon¹⁵ ? Avec le retour des élections compétitives et pluralistes¹⁶, après une parenthèse autoritaire peut-on penser pour autant que le Gabon s'est engagé dans un processus démocratique?

Il est souvent difficile de définir la notion de parti politique¹⁷, parce que l'étude des partis politiques est aussi vieille que la science politique. La richesse des travaux scientifiques consacre près de 11500 ouvrages sur les partis politiques¹⁸. Signalons qu'il y a un contraste saisissant entre la floraison de littérature consacrée aux partis politiques occidentaux et la relative faiblesse de celle dévolue aux partis politiques africains¹⁹.

En effet, du point de vue étymologique, « parti », dérivé du latin *partire*, signifie diviser²⁰. Pour Seiler par contre, « parti », « partido » « party » « partito » « partei », « partia », dérive d'un verbe français « partir » qui signifie faire des parts. Une signification qui implique, de manière très claire, l'action de diviser une totalité quelconque. En effet, « *le concept de parti renvoie toujours à la division donc au conflit, ce qui implique l'impopularité initiale des partis et la volonté exprimée par toutes les idéologies totalisantes, tous les populismes, d'en finir avec les partis, ces éternels diviseurs*²¹ ».

Dans la même perspective, Lavau²² notera que les « partis » sont des organisations qui « fractionnent », qui sont tournées vers la lutte, qui ne représentent que des minorités actives ». Rejoignant la conception de Bolingbroke, pour qui, « *Governing by party...must always end in the government of a faction...Party is a political evil, and factions is the worst of all parties* ».

C'est en considérant toutes ces définitions et travaux que nous faisons le choix d'inscrire cette contribution dans une double problématique, celle de la scientificité et celle de la politique comparée ou sociologie politique. Autrement dit, comment le « parti politique » s'est-il constitué au Gabon ? comme l'écrit Durkheim²³ : « *Avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi* » ; ensuite, dans la problématique de la politique comparée, les paradigmes des partis occidentaux seront rapportés.

¹⁴Ce parti a été dissout par le Ministère de l'Intérieur en 2011 suite à la prestation de serment d'André Mba Obame, Secrétaire exécutif dudit parti.

¹⁵Cet article a été écrit grâce à un séminaire que m'a accordé l'Institut des Finances et de Sciences Politiques de Libreville, en 2010 sous le thème : « A quoi servent les partis politiques au Gabon ? ». Je tiens à remercier le Dr. Martin Edzima, Maître-assistant en philosophie à l'Ecole normale supérieure qui l'a lu et m'a communiqué ses observations. Il est en rien responsable des erreurs et approximations dont il fourmille.

¹⁶ La première phase de l'exercice du pluralisme politique au Gabon se situe de 1946 à 1967

¹⁷Cf. Loi No. 16/2011 du 14 Février 2012 portant modification de la loi No 24 /96 du 6 juin 1996 relative aux partis politiques qui stipule dans son article 2 : « le parti politique est une association à but non lucratif, institué en vertu d'une convention entre des personnes physiques jouissant de leurs droits civils et politiques et partageant les mêmes principes, en vue de participer, par des voies démocratiques, à la gestion des affaires publiques ».

¹⁸Voir Monthero et Gunther (2003 : «).

¹⁹Lavroff D.M. *Les Partis politiques en Afrique Noire*. Paris, Presses universitaires françaises, Collection, Que sais-je ? numéro 1380. 1976

²⁰Sartori, 1976 : 4.

²¹Seiler, 2000 :6

²²Lavau, 1971 : 185.

²³Emile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, (1894) Paris, Payot, Collection « Petite bibliothèque », 2009.

Cette posture méthodologique nous permettra de voir comment un concept importé²⁴ est perçu au Gabon et quel est son véritable rôle dans l'expression démocratique après le retour du multipartisme ?

I-LE ROLE DES PARTIS POLITIQUES EN DEMOCRATIE

La restauration du multipartisme au Gabon²⁵ n'est pas uniquement du ressort des gouvernements, elle concerne aussi tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale. Les partis politiques²⁶ sont des partenaires incontournables dans ce processus car, en tant que représentant du peuple, ils peuvent contrôler et influencer les actions du pouvoir exécutif à travers les débats politiques à l'assemblée nationale, dans les médias ainsi qu'à travers la formation et l'éducation civique de leurs militants. Ce qui peut inciter le gouvernement à rendre mieux compte de son action et de sa gestion. Les partis politiques doivent aussi avoir des visions sur la base desquelles ils peuvent faire des propositions et/ou apporter des contradictions aux décisions et actions gouvernementales, et faire voter des lois. Ils peuvent même sanctionner le gouvernement grâce à des motions de censure, à l'Assemblée nationale.

Les partis politiques sont nécessaires au fonctionnement du système démocratique car ils y jouent des rôles importants, à savoir: l'animation du débat et de la vie politique, la sélection des leaders politiques qui doivent gouverner, la bataille pour la conquête et l'exercice du pouvoir afin de pouvoir mettre en œuvre leur programme politique. Ils sont les représentants des peuples ainsi que les intermédiaires entre le peuple et le pouvoir, les individus et la scène politique. A ce titre, les partis politiques veillent sur les politiques et les actions du pouvoir exécutif dans la conduite des affaires publiques par l'intermédiaire de leurs représentants au gouvernement et dans la majorité parlementaire. D'où l'importance de leur implication effective dans le jeu démocratique et l'instauration de la bonne gouvernance, qui doit être dépourvue de toutes considérations personnelles et partisans ou de toutes manipulations politiciennes. Cette implication doit plutôt incarner les aspirations de toutes les couches de la société.

Ainsi, les partis politiques doivent pousser les gouvernants à conduire des réformes appropriées sur les institutions, les politiques et les stratégies nationales et provinciales et assurer les conditions de l'instauration de l'état de droit et de la bonne gouvernance politique, économique, administrative, culturelle et sociale en vue d'une croissance économique rentable avec plus de prospérité et de paix pour les populations gabonaises. Ces changements doivent être basés sur le respect de la chose publique et la prospérité nationale.

En dépit de l'espoir suscité au sein des populations gabonaises, le multipartisme a généré des partis politiques, mais n'a pas apporté les changements tant attendus en matière de bonne gouvernance²⁷ par tous. Face à ce constat, il est important de se demander si les rôles et fonctions assignés aux partis politiques et aux différents acteurs de la vie politique dans le processus démocratique du Gabon leur permet de contribuer à l'instauration d'une gouvernance qui réponde aux aspirations, priorités et besoins de développement de leur société?

²⁴Badie 1992 : chapitre 5. Les partis africains sont de pâles produits de l'importation et donc, de la dépendance.

²⁵ Martin Edzodzomo Ela, *De la démocratie au Gabon. Les Fondements d'un renouveau National*, Paris, Karthala, 1993, pp.70-132.

²⁶ Duverger, Maurice. *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1976.

²⁷ J'ai consacré un article sur la Bonne gouvernance et développement en Afrique.

Le rôle et le renforcement indispensable des partis politiques en tant qu'animateur de la vie publique dans le raffermissement de la culture démocratique. A cet effet, la science politique applique volontiers la théorie durkheimienne de la définition ou rôle des partis.

Dans cette perspective, deux politologues nord-américains, Joseph Lapalombara²⁸ et Myron Weiner²⁹, ont tenté en 1966 d'organiser le rôle du parti politique autour de quatre critères fondamentaux :

- a) **La continuité de l'organisation** : une organisation durable, c'est-à-dire une organisation dont l'espérance de vie politique est supérieure à celle de ses dirigeants en place. Ce premier critère est un phénomène récurrent dans le fonctionnement des partis politiques gabonais ce fût l'illustration parfaite à la suite du décès de maître Agondjé Okawé du PGP, le parti avait subi une crise intestinale déstabilisant le parti et les militants. Pour le parti au pouvoir, le PDG, suite au décès du Président Bongo Ondimba, le 08 Juin 2009, Président fondateur dudit Parti, celui n'a pu résister aux soubresauts au sommet du Parti pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle. Au R.N.B, le problème de leadership s'est posé entre deux grands acteurs : Paul Mba Abessole et le professeur André Kombila Koumba. Enfin, pour l'U.P.G, à la suite du décès du Président Pierre Mamboundou, le parti connaît des difficultés à survivre politiquement et institutionnellement.
- b) **La nationalisation de l'organisation** : il s'agit ici d'une organisation bien établie et apparemment durable, entretenant des rapports réguliers et variés avec l'échelon national. On ne saurait donc concevoir un parti qui n'aurait pas de ramifications sur l'ensemble du territoire. C'est le cas des partis politiques tels que : U.S.G de Mombo Nzigou., A.P.S.G. de Mapangou Moukani Muetsa, P.S.G de Moussavou King, R.D.D. de Christian Serge Maroga, U.D.S. de Hervé Ossamanet Onouviet, U.P.N. de Aimé Christ Boda, F.U.N.DU. de Noël Borobo Epembia, R.D.R. de Mme Léontine Mébalé, M.E.S.P de Mouanga Mbadinda, UNAF de Guy Adadou Ndimal, PTG de Mburu Yi-Djako, le CO de Marcel Ntchoreret, UDL de Jean Emame Eyoune, le RRI de Thomas Mouele Madoungou, de UGD de Roger Durand Boutoukou, du CSR de Richard Mounquengui Boussougou, le Rassemblement des Gaulois de Max Anicet Koumba, EPI de Fulbert Mayombo Mbendjangoye, du FPU de Martin Ze Memini, UDIS de Hervé Patrick Opiangah, le PDN de Pierre Mapiga, le CCDG de Jean Pierre Ndong Abessolo, PSU de Simon Adolphe Evouna, RGUP de Cyriaque Boussougou NZIGOU, PNE de Jean René Syrarau ENGOURE EFAGHE, ANG de Séraphin Akure Davin, 7MP de Joël Ndzengouma Ngoueneni, ARENA de Richard Moulomba Mombo, MDJS de Pierre Anicet Mbadinda Maganga ou celui de BDR de Moutembi Pendi qui n'ont aucune visibilité à l'échelle nationale.
- c) **La volonté d'exercer le pouvoir** : il s'agit d'une organisation dont les dirigeants nationaux et locaux ont la volonté de prendre et d'exercer le pouvoir et pas seulement de l'influencer ». Ce troisième critère est tout simplement décisif et permet de distinguer deux espèces traditionnelles opposées : d'un côté, le parti politique qui a pour objet soit de participer au pouvoir ; de l'autre, le groupe de pression qui a seulement pour but d'exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir afin d'obtenir la satisfaction d'intérêts particuliers. Sur les 54 partis politiques gabonais légalement reconnus, outre le P.D.G., on peut noter 6 partis politiques qui manifestent réellement la volonté d'exercer le pouvoir c'est

²⁸ La Palombara Joseph, Weiner Myron, *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966.

²⁹CF. Jean Baudoin, *Introduction à la sociologie Politique*, Chapitre VI, pp.224-247.

l'exemple de l'UPG, l'ex UN, le PSD, le PGP de feu Agondjo Okawé, le CDJ et le RPG. Cette volonté s'explique d'une part par le charisme de certains leaders politiques, et, d'autre part, de leur implantation réelle à travers le pays, et parfois de leur offre politique.

- d) **La recherche d'un soutien populaire** : Il s'agit d'une organisation qui a le souci de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou de toute autre manière. L'engagement dans la compétition électorale en vue de mesurer son influence et de conquérir des soutiens populaires monnayables. Il s'agit du PDG, de l'UPG, RPG, CDJ, PSD, PDS.

II-FONCTIONNEMENT ET FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU GABON

La bonne marche d'une démocratie dépend du bon fonctionnement³⁰ des partis politiques à l'écoute du peuple. Mais qui dit démocratie dit aussi partis nouveaux. Or, ces derniers ne sont pas encore capables d'assumer leurs fonctions d'éducation politique, de mobilisation et de représentation d'intérêts divers.

Au Gabon, les partis de l'opposition et/ou d'autres partis politiques du pouvoir apparaissent exclusivement lors des élections³¹, tandis que le Parti démocratique gabonais se comporte comme s'il était dans un système monopartite.

Le manque de fonds publics et les limites à la levée de capitaux mettent les formations politiques à la merci de quelques personnes fortunées pour le financement de leurs activités et de leurs campagnes.

Afin de garantir la participation des partis politiques aux élections, les mécanismes de concertation et la professionnalisation de l'organisation des élections, notamment du fichier électoral et l'introduction de la biométrie aux prochaines élections, vont fortement contribuer à la décrispation du climat politique. En plus, le financement public des partis politiques a permis de les doter de moyens pour assurer leur campagne d'élargissement des choix politiques et de conforter leur mission de service public. Cette subvention publique, rendue possible suite à la révision de la charte des partis politiques par le décret **No 822/PR/MATCLD du 27 Mai 1993**.

La subvention³² est allouée aux partis politiques qui présentent dans cinq (5) provinces au moins un minimum de vingt (20) candidats aux élections législatives, de dix (10) candidats aux sénatoriales et des candidats sur au moins vingt (20) listes aux élections locales. Le versement des subventions est conditionné par la production d'un justificatif de paiement du cautionnement exigé par la loi portant code électoral.

³⁰Lavau apporte une contribution majeure sur « le problème des fonctions des partis politiques ». Il relève la confusion qui règne dans l'utilisation du mot « fonction » : soit la distinction n'est pas faite entre fonctions manifestes et latentes, soit on les amalgame et le mot fonction recouvre des sens différents. « Fonction » est tantôt synonyme de fonction latente, d'activités remplies par les partis, des effets de l'activité des partis sur le système politique ou enfin, fonction est synonyme d'exigences fonctionnelles des systèmes politiques. Ce faisant, il propose une définition synthétique des fonctions : « Les fonctions sont les contributions (ou des solutions) que des acteurs apportent, par leurs actes, à des exigences fonctionnelles des systèmes auxquels ces acteurs sont reliés, ces exigences fonctionnelles étant supposées être ce qui est nécessaire à ce système pour survivre, s'adapter, atteindre ses buts, ne pas se dénaturer » (Lavau, 1971 : 179.

³¹Ce phénomène s'observe généralement lors des élections présidentielles. Certains partis politiques nouent des alliances contre nature parfois au mépris de leur militant.

³²Dizambou Rufin, « le Financement public des partis politiques au Gabon de 1990 à nos jours : un outil de stabilisation politique », *Enjeux* No 37, 2008.

III-APPROCHES : STRUCTURO-FONCTIONNALISTE, CHOIX RATIONNELS, INDUCTIVE

L'objet des partis politiques obéit à un certain nombre d'approche théorique en science politique dont les plus connus sont : structuro-fonctionnaliste, choix rationnels³³ et inductive. Quel lien pouvons-nous établir avec les partis politiques au Gabon ?

L'approche **structuro-fonctionnaliste** repose sur le postulat que toute théorie sur les partis politiques, comme pour tout autre phénomène politique, passe par l'identification des attributs communs et des rôles joués par ces derniers dans le système politique.

Le système des partis politiques gabonais dans son ensemble ne présente pas une organisation structurelle fondée sur :

- le regroupement et les attentes qui préoccupent leurs membres et leurs sympathisants;
- la sensibilisation des électeurs et les citoyens au fonctionnement du système politique et électoral et susciter des valeurs politiques;
- concilier les revendications opposées et les transformer en politiques générales;
- l'incitation des citoyens à participer aux décisions politiques et à transformer leurs opinions en politiques viables;
- la canalisation de l'opinion publique vers le gouvernement;
- le recrutement et la formation des personnes qui souhaitent être élues à une charge publique.

Si l'on veut poursuivre cette structuration interne des partis politiques, on pourrait dire que depuis dix à quinze ans, nous connaissons une nouvelle période caractérisée au contraire par un relatif désintérêt des gabonais pour l'analyse des partis politiques dû certainement à un manque d'adaptation pour certains et à l'absence de créativité pour d'autres, dans un contexte gabonais, en pleine mutation et *challenge*.

Pour ce qui concerne la théorie des **choix rationnels**, comme le souligne les auteurs Green et Shapiro³⁴, cette perspective résulte de l'importation de ce champ de la science politique des concepts de la science économique. Les partis politiques, sont considérés comme des entreprises politiques qui se battent sur un marché politique, dont l'enjeu est la définition des règles de tous les autres jeux.

Au Gabon, les partis politiques ne se définissent pas comme des entreprises politiques mais plutôt comme des associations qui ont pour seuls objectifs la conquête du pouvoir. On distingue deux types d'analyse sur les partis politiques : l'analyse sociétale et l'analyse organisationnelle. Cette dernière, inspirée de l'œuvre de Weber et de Schumpeter utilise, le terme d' "entreprises politiques" pour désigner les partis politiques. Cette analyse privilégie l'approche organisationnelle ou entrepreneuriale des partis, axée sur leurs enjeux internes, les ressources respectives de leurs protagonistes et les luttes de pouvoir. On peut alors se demander comme le pensent Weber et Schumpeter, ainsi que leurs « disciples », s'il paraît recevable de qualifier les partis politiques au Gabon « d'entreprises politiques » et quelles caractéristiques de ces organisations peuvent -elles justifier l'emploi de ce terme?

³³Delori, *et ali.* « Le choix rationnel en science politique ». *Débats critiques*, 2009, pp.76-113.

³⁴Donald P. Green and Ian Shapiro, *Pathologies of Rational Choice Theory: A critique of Application in Political Science*, New Haven: Yale University Press, 1994, pp.99-109.

On a bien vu qu'ils (partis politiques) étaient au centre d'une concurrence, d'une lutte qui s'établissait notamment sur le marché politique, produit par eux, dans le but de maximiser leur efficacité pour obtenir divers avantages, profits, dont le premier est le pouvoir. Cependant, face à cette analyse qui se réfère clairement à l'approche économique, on peut quand même adresser un reproche aux partis politiques gabonais dans leur ensemble, en mettant en évidence l'oubli d'un vecteur de premier plan, ce qui fonde l'analyse économique : la rareté. En effet, c'est ainsi oublier bien vite que les ressources politiques sont rares, tout comme les places, ou bien encore les fonctions d'exercice du pouvoir.

Enfin, au niveau de l'approche inductive, elle permet de comprendre les structures organisationnelles et idéologiques, les stratégies et les comportements des partis politiques. L'idée centrale au cœur de cette approche est qu'à période historique correspond un type de parti dominant. Suivant cette perspective, le Gabon n'a connu que deux grands partis politiques : le Bloc Démocratique Gabonais créée par Paul Marie Indjendjet Gondjout³⁵ en 1953 le P.D.G. par feu Omar Bongo Ondimba en 1968, même s'il faut noter la présence des partis tels que l'Union du Peuple Gabonais (UPG), le Parti Gabonais du Peuple, le Morena, le Rassemblement National des Bûcherons et bien d'autres.

IV-RESULTATS DES ENQUETES ET ANALYSES DES DONNEES

Un instrument de recherche comprenant l'enquête de sondage d'opinion a été mis au point et utilisé pour obtenir des informations sur l'état des partis politiques au Gabon. Ces activités de recherche ont porté sur treize questions (Cf. le tableau ci-dessous).

Cette recherche a été menée en adoptant trois approches. La première a été d'examiner l'environnement sociopolitique et économique dans lequel les partis fonctionnent, et d'étudier les marges au sein desquelles les partis sont autorisés à mener leurs activités politiques et électorales. La seconde a trait aux dispositions légales qui régissent les partis politiques au Gabon. Ces dispositions comprennent celles régissant la création des partis, leur enregistrement et leur fonctionnement interne, les statuts et règlements en vue de contester les élections, la conduite des campagnes électorales. La troisième approche a consisté en une analyse approfondie des structures d'organisations des partis et de la manière dont ils fonctionnent réellement.

Avant tout entretien avec les leaders, leurs partis étaient informés du projet de recherche et recevaient une présentation d'ensemble de ladite recherche. Les rencontres avec les leaders politiques avaient lieu sur rendez-vous. La plupart des chefs de parti étaient coopératifs et soucieux de ne pas perdre du temps. Occupés qu'ils étaient par d'autres préoccupations pressantes, certains ont manqué de temps pour approfondir les questions, tandis que d'autres trouvaient que le questionnaire prenait plus de temps qu'ils n'étaient disposés à en donner. Quelques-uns étaient réticents et peu disposés à répondre de façon détaillée à des questions qui suscitaient en eux une certaine gêne, comme celles qui concernaient l'alternance et la corruption du parti au pouvoir, ou le financement des partis politiques. A certaines questions, qui abordaient les revenus des partis, le financement des campagnes électorales, les chefs de parti n'étaient pas en mesure de fournir des informations suffisantes et fiables, soit par précaution soit qu'ils ne voulaient pas en parler.

³⁵Cf. Marc-Louis Ropivia, *Paul Marie Indjendjet Gondjout, un pionnier dans la constitution du Gabon Contemporain*. Les Editions du CENAREST, 2012, 178p.

Le travail de recherche a débuté en 2011 exclusivement à Libreville, capitale du Gabon.

Les informations collectées auprès des partis politiques, des jeunes, des adultes, des étudiants, des fonctionnaires, des femmes au cours de ces entretiens ont constitué une source majeure pour la rédaction de cet article. Ces personnes ont été interrogées dans différents lieux : leurs quartiers, leurs lieux de travail (administration), Universités (faculté ou instituts) et grandes écoles.

Sur les 54 partis politiques interrogés, 40 ont répondu favorablement parce qu'ils étaient identifiables à travers une adresse et un numéro de téléphone et une localisation précise. Les 24 autres par contre n'ont ni siège ni numéro de téléphone d'où la difficulté de les joindre, ce qui a rendu difficile notre enquête, même si globalement nous avons pu interroger le plus grand nombre de partis politiques.

Compte tenu des contraintes de place nous ne pouvons présenter toutes les réponses des partis, nous avons sélectionné 5 partis.

Dans la catégorie 1 celle des partis politiques (parti au pouvoir, et les autres partis politiques).

Tous les acteurs politiques interrogés ont une parfaite connaissance du rôle et fonctionnement d'un parti politique. (**Question 1**).

Questions	Partis politiques	Réponses
2) Selon vous, le système politique actuel favorise-t-il la démocratie ?	P.D.G.	Oui quoi qu'il reste perfectible
	A.N.G.	On peut noter quelques avancées, mais il reste encore du chemin.
	A.R.E.N.A.	Non, le système du Président Ali Bongo Ondimba est celui du P.D.G.
	U.P.N.R.	Non, le pouvoir se bat pour instituer une constitution à sa mesure.
	P.S.D.	Le cadre juridique, institutionnel, voire le fonctionnement des institutions sont antinomiques avec la réalité. En clair les lois ne sont pas respectées.
3) Pensez-vous que l'introduction de la biométrie garantira la crédibilité et la transparence dans les prochaines élections ? Oui/Non si Oui, justifiez votre réponse.	P.D.G.	En partie parce que le bon déroulement dépend de la sincérité des différents acteurs
	A.N.G.	Oui, si c'est une biométrie qui va jusqu'à l'authentification des électeurs.
	A.R.E.N.A.	A condition que toutes les dispositions soient respectées et que le parti au pouvoir ait la bonne foi.
	U.P.N.R.	Oui, à condition que l'électeur soit identifié au moment du vote.
	P.S.D.	Ce n'est pas une fin en soi. Avec un coût de 14 milliards de francs pour arriver à ce résultat.

4) A votre avis pourquoi le pouvoir en place décide -t-il d'introduire la biométrie ?	P.D.G.	Pour contribuer à l'apaisement du climat politique et promouvoir la démocratie
	A.N.G.	Le pouvoir en place veut donner l'impression de la démocratie.
	A.R.E.N.A.	
	U.P.N.R.	Il est contraint, c'est une demande de l'opposition gabonaise lors des Accords d'Arambo.
	P.S.D.	Il n'a pas vraiment le choix, c'est une exigence au regard du contexte actuel de notre politique.
5) Pensez-vous que les partis politiques de l'opposition jouent-ils leur rôle ?	P.D.G.	Oui, ils contribuent à leur manière au débat politique et critiquent comme il se doit l'action du pouvoir.
	A.N.G.	Les partis politiques de l'opposition essaient de jouer leur partition, ce n'est pas évident dans un environnement où le parti au pouvoir fonctionne comme s'il était seul. Et pour y arriver, ces partis de l'opposition ont besoin des moyens financiers et la presse pour la diffusion de leur idéologie.
	A.R.E.N.A.	Je pense que les partis de l'opposition jouent leur rôle dans l'expression du suffrage universel. D'autres par contre, brillent par leur faiblesse due aux moyens.
	U.P.N.R.	Ils jouent, mais ils revendiquent un espace médiatique plus présent pour véhiculer leurs idées et offre politique auprès des citoyens. Tâche que ne leur permet pas le parti au pouvoir
	P.S.D.	L'opposition de manière générale essaie de jouer un rôle considérable dans l'expression démocratique, en dépit des intimidations et le manque d'espace médiatique dont ils sont victimes par le parti au pouvoir.
6) Le parti au pouvoir garantit-il la sécurité et la liberté des partis politiques de l'opposition ?	P.D.G.	Je crois que oui, dès lors que ceux-ci restent dans la légalité constitutionnelle.
	A.N.G.	Non, pas du tout. Sauf les partis qui n'inquiètent pas le pouvoir.
	A.R.E.N.A.	Non, nullement les partis de l'opposition sont en danger au Gabon.
	U.P.N.R.	Rien de cela. Le parti au pouvoir s'arroge tous les pouvoirs.
	P.S.D.	Impossible, c'est un pouvoir dictatorial, cela se résume à une pensée unique.
7) A votre avis les partis de l'opposition sont-ils corrompus ?	P.D.G.	Par qui ? Je ne pense pas !
	A.N.G.	Oui, car tout homme est corruptible. On l'observe assez souvent chez les leaders des partis de l'opposition qui changent de bord.
	A.R.E.N.A.	Il est possible qu'il ait des jeux de rôle
	U.P.N.R.	Ça dépend. Mais avant il faut identifier qui est le corrupteur.
	P.S.D.	Non pas, en tout cas ma formation politique. Mais je crois que la corruption est généralisée au Gabon.

8) Que vous inspire la citation de Machiavel « le pouvoir corrompt ; le pouvoir absolu corrompt absolument » ? Peut-on assimiler cette assertion au parti au pouvoir ? Oui/Non. Justifiez votre réponse.	P.D.G.	Les pensées de Machiavel ne sauraient être un exemple à prendre résolument en compte dès lors que sa philosophie est loin de faire l'unanimité. Je trouve qu'il a toujours fait dans la controverse
	A.N.G.	Certainement, par souci pour le parti au pouvoir d'éviter l'alternance politique.
	A.R.E.N.A.	Le parti au pouvoir, le P.D.G. applique les principes de Machiavel. C'est son arme absolue
	U.P.N.R.	S'il y a un corrompu c'est qu'il y a un corrupteur.
	P.S.D.	Machiavel inspire beaucoup les hommes politiques. Pour le parti au pouvoir, c'est une réalité.
9) Qu'est-ce qui peut expliquer selon vous les clivages qui naissent après le décès du fondateur ? (exemples Omar Bongo Ondimba, Pierre Mamboundou, Pierre-Louis Agondjo Okawé, Jérôme Okinda, etc ;)	P.D.G.	Les ambitions des uns et des autres sont la base première des dissensions
	A.N.G.	Au Gabon, les présidents des partis sont considérés comme des piliers et par conséquent dès qu'il y a décès d'un leader, c'est tout un système qui s'effondre.
	A.R.E.N.A.	C'est une question d'organisation interne d'un parti. On a pas encore intégré la continuité d'un parti.
	U.P.N.R.	Parce qu'il est le pourvoyeur.
	P.S.D.	L'immaturation des individus, le manque d'immunité politique.
10) D'où proviennent les sources de financement des partis politiques ?	P.D.G.	Des contributions en grande partie de leur hiérarchie et des cotisations des militants.
	A.N.G.	Je suis le principal contributeur de mon parti. Il existe quelques rares cotisations des militants.
	A.R.E.N.A.	Les cotisations des membres, l'Etat et le responsable du parti que je suis.
	U.P.N.R.	Je suis le principal pourvoyeur de mon parti politique. Les militants n'ont pas encore cette discipline, c'est dommage !
	P.S.D.	La subvention de l'Etat, et les cotisations des membres
11) Y a-t-il une loi qui garantit l'équilibre des finances d'un parti politique lors des élections ? Si oui laquelle ?	P.D.G.	Aucune loi n'est adoptée dans ce sens.
	A.N.G.	Non !
	A.R.E.N.A.	Non, nous sommes entrain de mener une réflexion dans ce sens.
	U.P.N.R.	Non !
	P.S.D.	Non !
12) Une alternance est-elle possible au Gabon ? si oui dans quelles conditions ?	P.D.G.	Bien sûr à condition que les partis présentent des projets de développement attrayants.
	A.N.G.	Il faut continuer à exercer la pression au pouvoir, établir les règles de jeu équitables, et également compter sur la pression populaire.
	A.R.E.N.A.	Une alternance démocratique, le souhait est difficile mais possible. Tout cela devrait être garanti par la transparence aux élections.
	U.P.N.R.	Il faut se battre, dans les conditions actuelles pas évidentes, mais le rôle de mon combat porte sur ça.
	P.S.D.	Possible, il faut qu'elle soit une préoccupation majeure, un combat d'ensemble.

13) Comment jugez-vous l'évolution de la démocratie dans notre pays depuis l'instauration du pluralisme politique ?	P.D.G.	Je trouve que la démocratie évolue positivement dès lors que les libertés sont garanties et que le calendrier des élections est respecté avec des institutions qui jouent pleinement leurs rôles
	A.R.E.N.A.	Il y a quelques avancées remarquables jusqu'en 2006 (Accords d'Arambo, accords de Paris). Recul total depuis l'accession du Président Ali au pouvoir : les partis de l'opposition ne peuvent se manifester librement, la presse est bâillonnée, la révision des listes unilatérale.
	A.N.G.	La démocratie a considérablement reculé au Gabon, on a l'impression que nous sommes au retour du monopartisme. L'assemblée nationale n'a aucun groupe d'opposition. Le Président de la République détient tous les pouvoirs : Chef suprême des armées, du pouvoir judiciaire, il détient le pouvoir absolu. Dans ces conditions, on ne peut parler de démocratie.
	U.P.N.R.	Notons quelques avancées positives, mais le plus dur reste à faire : l'accès aux médias des partis de l'opposition, la transparence aux élections.
	P.S.D.	La démocratie dans notre pays fait du surplace, même si je reconnais que c'est un long processus. Le parti au pouvoir verrouille, les individus sont liés au pouvoir. De même, les Gabonais ne se préoccupent pas véritablement.

CONCLUSION

Nous avons essayé dans cette étude, de décrire l'agencement complexe des partis politiques au Gabon par rapport à l'ensemble des forces sociales et politiques.

Il ressort de l'analyse qui précède sur l'étude des partis politiques au Gabon et de leur fonctionnement qu'elle est quantitativement faible par rapport aux partis politiques occidentaux. Le concept de parti ainsi que l'appareillage méthodologique et théorique qui sert à l'analyser ont presque tous été forgés par la science politique occidentale.

Si L'Etat gabonais veut garantir le suffrage universel, il devrait favoriser ces aspects :

- régulation par l'Etat de l'accès des partis politiques aux médias pour assurer l'équité et la justice ;
- régulation du fonctionnement interne des partis ;
- régulation de la sélection des candidats des partis ;
- régulation de la participation des partis politiques au processus électoral ;
- régulation des campagnes électorales des partis politiques ;
- le financement des partis politiques ;
- une loi qui garantirait l'équilibre des finances des partis politiques ;
- la transparence électorale ;
- la foi dans les institutions ;
- élections libres et justes ;
- l'alternance politique ;
- confier la présidence des commissions des finances à l'opposition comme c'est le cas en France ;
- créer un statut de l'opposition ;
- l'indépendance de la justice.

Si on considère que ces critères sont valables pour la bonne marche d'une démocratie, les autorités et l'ensemble des partis politiques notamment avec les nouvelles dispositions de la loi No 16/2011 du 14 Février 2012 portant modification de la loi No 24/96 du 6 Juin 1996, sur la création et la déclaration (le minimum requis d'adhérents a été porté à neuf mille), les principes généraux de fonctionnement ; l'union, le regroupement, la scission et les sanctions. On peut envisager que la consolidation de la démocratie gabonaise pourra être renforcée durablement, et cela éviterait les lourds contentieux post-électorales souvent observés depuis l'avènement de la démocratie au Gabon.

I-TEXTES OFFICIELS

La Constitution gabonaise reconnaît aux citoyens la liberté de créer des associations, des partis ou formations politiques dans le respect de la loi. La procédure d'enregistrement commence par le dépôt d'un dossier en triple exemplaire auprès du Ministère de l'intérieur.

Article 2 de la loi No. 4 /91 du 3 avril 1991 relative aux partis politiques.

Loi No 016 /2011 DU 14 février 2012 portant modification de la loi No 24/96 du 6 Juin 1996 relative aux partis politiques.

Décret No 822 /PR/MATCLD du 27 Mai 1993. Déterminant et fixant les modalités de financement des partis politiques.

Loi No. 002 /2008 du 7 Mai 2003 instituant un régime de prévention et de répression de l'enrichissement illicite en République gabonaise.

Loi No. 003/2008 du 7 Mai 2003 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite.

BIBLIOGRAPHIE

Avril Pierre, *Essai sur les Partis politiques*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1990.

Bernault, F. *Démocraties ambiguës en Afrique centrale*. Congo-Brazzaville, Gabon: 1940-1965. Paris: Karthala, 1996.

Badie, Bertrand et Hermet, Guy, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001.

Beaudoin Jean, *Introduction à la sociologie Politique*, Paris, Points, 1998.

Duverger Maurice, *Les Partis Politiques*, Paris, Armand Colin, Coll. Points Po. 114, réédition. 1976 (1ere éd. A. Colin, 1951).

Durkheim Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, (1894) Paris, Payot, Collection « Petite bibliothèque », 2009.

Edzodzomo Ela, Martin, *De la Démocratie au Gabon. Les Fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala, 1993, p.279.

Green Donald P. and Shapiro Ian, *Pathologies of Rational Choice Theory: A critique of Application in Political Science*, New Haven: Yale University Press, 1994.

Huntington, S. P. *The Third wave. Democratization in the late twentieth century*. Norman and London: University of Oklahoma Press, 1991.

Michels Roberto., *Les Partis Politiques. Essais sur les tendances oligarchiques dans les démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 (1ere éd.1914).

Offerle Michel, *Les Partis Politiques*, Collection, Que sais-je ? N° 2376, 1987.

Ostrogorski M., *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, L'esprit de la cité, 1991.

Pombeni P. *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, coll. « Recherches politiques », 1992.

Lavroff D.M. *Les Partis politiques en Afrique Noire*. Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, N° 1380, 1976.

LaPalombara Joseph, Weiner Myron, *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966.

Lavau G., *Partis Politiques et réalités sociales*, Paris, A. Colin, 1953.

Nze Nguema, F.P. *L'Etat au Gabon de 1929 à 1990. Le partage institutionnel du Pouvoir*. Paris, L'Harmattan, pp, 1998.

Ropivia, Marc-Louis. « Paul-Marie Indjendjet Gondjout », un pionnier dans la construction du Gabon contemporain. Les Editions du CENAREST, 2012, 178, p.

Sartori G., *Théorie de la démocratie*, A. Colin, 1993.

Seiler, Daniel Louis, *Les Partis Politiques*, A. Colin, (2^{ème} édition) 2000, 249 p.

Sartori, G. *Parties and Party systems Cambridge*: Cambridge University Press, 1976.

II-ARTICLES

Delori *et ali*, « Le Choix rationnel en science politique », *Débats critiques*, 2009, pp.

Dizambou Rufin, «Le financement public des partis politiques au Gabon de 1990 à nos jours : un outil de stabilisation ? », *Enjeux*, N° 37, 2008.

Grosser Alfred. « Le parti unique en Afrique », *Preuves*, Juillet 1962, pp.22-25.

Minso J.M., «Fondements historiques du retour au pluralisme au Gabon 1960-1990 », In CERGEP, le processus démocratique en Afrique subsaharienne (1960-1994) : Bilan et perspectives, Colloque CERGEP à Libreville, Octobre 1994, p.4.

NZEGHO DIEKO, Steeve. « Bonne gouvernance et développement en Afrique ». Revue du Département de Philosophie. IRSH/CENAREST. Volume 2. Semestre 1. 2012, pp.39-58.

OGBALLU F.C. «Opposition (L') en Afrique tropicale ». Bulletin de la commission internationale des juristes, octobre 1962, pp.8-15.